

Les champs suivis d'une astérisque (*) sont obligatoires Titre Votre nom * Votre email * Email de votre ami *



Message Captcha *

Recharger l'image Recopiez le texte de l'image

Professeur(e) de collège et de lycée



Le professeur de collège et lycée est spécialiste d'une discipline (français, maths, histoire...) qu'il enseigne à des classes de 20 à 30 élèves.

Énergie, autorité, rigueur, enthousiasme, souplesse, résistance... sont autant de qualités requises pour enseigner dans un collège ou un lycée. Fonctions difficiles mais passionnantes ! Accessible après concours aux titulaires d'une licence au minimum, ce métier offre de bonnes perspectives d'emploi grâce aux nombreux départs en retraite qui s'annoncent.

Exemple(s) de formations menant au métier

Désolé, il n'existe pas de formation en Picardie qui prépare à ce métier.

Pour trouver des formations menant à ce métier dans d'autres régions, consultez sa [fiche](#) sur le site Onisep.

Nature du travail

Transmettre des savoirs

Du latin à la technologie, les contenus des programmes dispensés au collège et au lycée sont vastes.

Mais la mission est la même pour le professeur, quelle que soit sa discipline. Il doit transmettre des connaissances, contribuer à l'éducation des élèves et les former, en vue de leur insertion sociale et professionnelle.

Il doit aussi les guider, les aider à s'organiser dans leur travail personnel et évaluer leurs acquis.

Préparer les cours, corriger

La préparation des cours, la correction des copies, la mise au point d'exercices adaptés au niveau de l'élève, constituent le prolongement des heures de cours.

D'autres activités s'y ajoutent comme l'organisation d'activités pluridisciplinaires ou de projets parascolaires (visites, voyages...).

Travailler en équipe

Le professeur fait partie de l'équipe pédagogique et travaille en collaboration avec le conseiller principal d'éducation (CPE) et les autres enseignants.

S'il est aussi professeur principal, il coordonne les conseils de classe, organise les relations avec les parents et exerce une responsabilité particulière dans l'orientation de ses élèves, en relation avec le conseiller d'orientation-psychologue (COP).

Conditions de travail

Des heures selon son statut

Un professeur certifié (titulaire du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, CAPES) assure 18 heures de cours hebdomadaires. Tandis qu'un agrégé (titulaire d'une agrégation), en assure 15, le plus souvent en lycée.

Des activités en plus

Tout en respectant le programme scolaire de l'Éducation nationale, le professeur prépare et dispense ses cours en toute autonomie.

D'autres activités remplissent son emploi du temps, le ramenant ainsi à plus de 39 heures par semaine. Il s'agit du travail en équipe, de la mise en place de projet interdisciplinaire, des travaux personnels encadrés, du suivi individualisé des élèves, de la participation à l'orientation et des relations avec les parents.

En Ile-de-France ou dans le Nord

Après réussite au concours, le professeur est, dans la mesure du possible, nommé dans l'académie de son choix. Mais, pour des raisons de disponibilité de postes, le prof débute souvent en région parisienne ou dans le nord de la France... parfois dans des établissements réputés difficiles.

Au bout de quelques années, il peut demander une mutation.

Vie professionnelle

Des places à prendre

Les jeunes diplômés sont toujours aussi nombreux à se présenter aux concours.

En raison des départs à la retraite, l'Éducation nationale devrait renouveler une bonne part de ses effectifs avant 2012, avec une dominante pour les matières scientifiques.

Mais les postes proposés tiennent compte du budget alloué, d'où des recrutements ajustés chaque année, pour chaque discipline, en fonction des besoins.

Évoluer vers d'autres métiers

Avec 5 ans d'ancienneté, un professeur peut se présenter au concours de chef d'établissement scolaire ou d'inspecteur de l'Éducation nationale.

Il peut aussi devenir formateur en institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).

Quelques postes sont également accessibles dans les lycées français à l'étranger, dans les établissements relevant d'autres ministères (par voie de détachement), dans les organismes de recherche et dans l'enseignement supérieur (par voie de mutation).

Salaire du débutant

De 1595 euros (pour un certifié) à 1 732 euros (pour un agrégé) brut par mois.

Profil

Tonus et autorité

L'enseignement demande beaucoup d'énergie pour faire classe à des élèves tous différents les uns des autres.

Il faut, à la fois, se montrer enthousiaste, rigoureux, souple et autoritaire. Une bonne santé nerveuse et une solide résistance physique sont recommandées.

Souplesse et adaptabilité

L'enseignant doit veiller à ne jamais décourager ses élèves. Pour cela, il n'hésite pas à remettre en cause ses méthodes pour les adapter à ses élèves, afin de faciliter leur compréhension et leur réussite scolaire.

Curiosité et expérience

Le professeur doit aussi savoir attirer l'attention de sa classe et expliquer les choses clairement. Outre des prédispositions naturelles, la capacité à transmettre des savoirs et la confiance en soi s'acquièrent aussi avec la pratique.

Pour en savoir plus

Travailler auprès des enfants
Parcours2007Onisep9782273005203 Ministère de l'éducation nationale110 rue de Grenelle75357ParisSP 0701 55 55 10 10www.education.gouv.frUnion nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholiqueUnapec35 rue Vaugelas75379ParisCedex 1501 53 68 60 00www.formiris2.orgwww.education.gouv.fr/pid63/siac2.html

SIAC2 (système d'information et d'aide aux concours) fournit toutes les informations utiles concernant les concours permettant d'enseigner en collège, en lycée, en lycée professionnel ou d'assurer des fonctions d'orientation ou d'éducation

www.iufm.fr

Portail des IUFM

www.espace-education.fr

Site gratuit ouvert à ceux qui se destinent au métier d'enseignant : préparation des sélections et des concours, informations et dossiers pratiques sur l'environnement éducatif

www.vousnousils.fr

Site, destiné à la communauté éducative, qui propose de nombreuses informations pour les enseignants (actualités, informations sur le métier, forums)

Accès

Pour devenir professeur de collège ou de lycée, il faut obtenir le CAPES (pour enseigner dans le public) ou le CAFEP (pour enseigner dans le privé sous contrat). Avant, il faut être titulaire d'un bac + 3 (licence), et, pour mettre toutes les chances de son côté, intégrer un institut de formation des maîtres (IUFM) pour préparer le concours (1 an). Une fois diplômé, l'élève professeur suit encore une année de stage en alternance en IUFM et en établissement scolaire.

Niveau bac + 3 au minimum

L'admission en IUFM se fait sur dossier. La 1^{re} année est consacrée à la préparation du concours du CAPES (18 % de reçus en 2008) qui déterminera le lieu d'affectation.

Une fois diplômé, l'élève professeur étudie à l'IUFM et donne quelques heures de cours par semaine pendant 1

an. Il est rémunéré durant toute cette période.

Ceux qui veulent travailler dans l'enseignement privé suivent le même parcours, avec un passage en IUFM. Ils préparent le concours du CAFEP, strict équivalent du CAPES. Les conditions d'accès sont les mêmes que pour les concours de l'enseignement public.

Les étudiants souhaitant passer le concours de l'agrégation (11 % de reçus en 2008) doivent posséder au minimum un bac + 4 (ou le CAPES/CAFEP). Ils le préparent pendant 1 an à l'université. S'ils sont admis, ils entrent directement en 2e année d'IUFM.

La réforme des concours de l'enseignement devrait être mise en oeuvre à compter de la rentrée 2009 . Elle modifie les conditions d'accès au concours (en cours ou après l'obtention du master 2 préparant au métier de l'enseignement) et les épreuves des concours. Après avoir obtenu le concours, les professeurs stagiaires exercent leurs fonctions à temps plein. La réussite au concours et la validation du master sont obligatoires pour être recruté définitivement.